



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 AOÛT 2024**

Délibération n°	Objet	Résultat du vote
2024/46	Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique des établissements d'enseignement pour accroissement temporaire d'activité	Approuvée
2024/47	Création d'un emploi non permanent d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal de 2ème classe pour accroissement temporaire d'activité	Approuvée

Affichée en Mairie le 02 septembre 2024

Le Maire,

Laurent KELLER

